



POURQUOI NOUS VOULONS LE RETRAIT DE LA « LOI TRAVAIL » ?

MARS 2016

URGENCE : les droits et le code du travail menacés !

Un avant-projet de Loi « El Khomri » du gouvernement Valls, réformant le code du travail,
directement inspirée de propositions du MEDEF en 2012 !

Pierre GATTAZ : « *Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche et de manière exceptionnelle le niveau national* », On retrouve cette proposition dans le recueil « Un million d'emplois, c'est possible »

Actuellement le Code du Travail est le protecteur pour tous les salariés, les accords d'entreprises ne pouvant être en deçà de ces droits.

Le code du travail s'impose à **TOUTES LES ENTREPRISES !**
Respectant l'**égalité de droit** pour tous les salariés !

Avec ce projet de loi, c'est l'accord d'entreprise qui pourra être la référence.

Avec des droits qui pourront être en deçà du code du travail ! Une entreprise = Une règle !

Comment garantir la protection des salariés par ces accords quand on connaît le **lien de subordination** (le contrat de travail) **qui régit les relations entre salariés et leur employeur ?**

Chantages à l'emploi, pressions ou même accointances avec des organisations représentatives conciliantes faciliteront des accords d'entreprises moins disant pour les salariés...

Avec des remises en cause possibles : une **durée du travail de 60 heures, la fin de l'obligation de 11h de repos entre deux jours travaillés, des heures supplémentaires moins payées, des licenciements facilités, etc...**

Pour la CGT, ce projet de loi ne fera qu'augmenter la précarité,

Et les jeunes en manifestation ont raison de scander :

« Loi El Khomri = Précarité à vie »

Pour la CGT : il faut partager le travail avec la semaine de 32h !

Le syndicat CGT-TF1 s'associe donc à la demande nationale :

Retrait de ce projet de loi et invite les salariés de TF1 à se mobiliser
Jeudi 31 mars, rdv 13h30, Place d'ITALIE pour se rendre à NATION

Pour en savoir plus et signer la pétition en ligne : <http://loitravail.lol/>

La CGT-TF1 : SYNDICAT indépendant, ouvert et démocratique: l'adhérent est force de proposition !
syndicat.cgttf1@laposte.net [notre site :www.cgt-tf1.fr](http://www.cgt-tf1.fr) syndicatcgt@tf1.fr